



Problème avec huissier dus a des dette impayer

Par **isabeni**, le **07/02/2008** à **13:52**

J'ai été condamné par le tribunal à payer un crédit à la consommation passé avec mon ex-conjoint d'un montant de 17000 euros. Aujourd'hui les huissiers veulent a tout prix récupérer cet argent. Il me demande un minimum de 500 euros par mois et veulent saisir mon nouveau conjoint malgré qu'il n'ai rien avoir avec mon passé. je n'ai pas cet argent et je ne pas payer cette somme tous les mois. J'ai d'autres dette avec le trésor public a payer en priorité . comment faire pour qu'ils patiente et pour protéger ma famille?

Par **Jurigaby**, le **07/02/2008** à **14:56**

Bonjour.rnrnIls ne peuvent pas saisir votre nouveau conjoint si j'ai bien compris votre histoire.rnrnVous pouvez demander au juge des délais de paiement dans une limite de deux années.